

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Tarif préfectoral : 4.42 EUR HT la ligne - (arrêté du 21.12.2012 art.6)

Avis administratifs

SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANTERRE HAUTE SOMME

Périmètre du SCoT du Pays du Santerre Haute Somme Par délibération du conseil communautaire de la Haute Somme en date du 13 décembre 2011, Par délibération du conseil communautaire du canton de Comblès en date du 13 décembre 2011, Par délibération du conseil communautaire de la Haute Picardie en date du 15 décembre 2011, Par délibération du conseil communautaire du Pays Hainois en date du 1er décembre 2011, Par délibération du conseil communautaire du Pays Neslois en date du 20 décembre 2011, Par délibération du conseil communautaire du canton de Roisel en date du 28 novembre 2011, Par délibération du conseil municipal de la commune d'Herbécourt en date du 28 novembre 2011, Par arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Picardie, Préfet de la Somme daté du 02 avril 2013, Par arrêté de Monsieur le Préfet de l'Aisne daté du 25 mars 2013. Ont reconnu le périmètre du Pays du Santerre Haute Somme comme périmètre du futur Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Santerre Haute Somme, Cet arrêté préfectoral cosigné par le Préfet de la Région Picardie, Préfet de la Somme, et le Préfet de l'Aisne sera affiché au siège des quatre communautés de communes et des 127 communes composant le Pays du Santerre Haute Somme et ceci pendant une durée d'un mois.

1210043900

Enquêtes publiques



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 10 juin 2013, le maire d'ABBEVILLE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

Ce projet a pour caractéristiques principales :

- des adaptations de zonage concernant :
 - la division dans les zones à risque d'inondation afin de ne pas porter à confusion avec le P.P.R.I.,
 - la suppression de l'emplacement réservé, 15, rue d'Auvergne, qui n'a plus d'objet,
- des changements de zonage et de règlement concernant :
 - l'ouverture à l'urbanisation de la zone des 3 Châteaux,
 - le changement du zonage de la partie habitat à la cote de la justice, ceci pour permettre la réalisation de quelques logements et pour prendre en compte les habitations existantes, (passage de zone UE en zone UC).

L'enquête se déroulera à la mairie d'ABBEVILLE durant 45 jours, du lundi 1er juillet au mercredi 14 août 2013 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. Gérard DENEUX, responsable du bureau des acquisitions immobilières de la D.D.E en retraite, désigné par le Tribunal Administratif comme Commissaire-Enquêteur, et M. Yves DEBOEVRE, commandant de police en retraite, est nommé suppléant. Le Commissaire-Enquêteur recevra en mairie les : lundi 1er juillet de 9 heures à 12 heures, samedi 27 juillet de 9 heures à 12 heures, mercredi 7 août de 14 heures à 17 heures, mercredi 14 août de 14 heures à 17 heures.

Seront déposés à la mairie et sur le site internet de la commune www.abbeville.fr : les pièces constitutives de la modification du PLU, la note de présentation non technique, la note sur la procédure et l'évolution du projet après enquête, le bilan de la concertation.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête également déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit en mairie à l'attention du Commissaire-Enquêteur.

Aux termes de cette enquête publique il pourra être procédé à l'approbation du PLU modifié par le conseil municipal d'ABBEVILLE dans les conditions fixées par le code de l'urbanisme.

Des informations peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire d'ABBEVILLE responsable du projet ou de son représentant légal.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur à la mairie et sur le site internet de la commune www.abbeville.fr.

1209964000



Enquête publique relative au transfert d'office des voies et équipements annexes dans le domaine public communal de BOVES

Par arrêté n° 13/258 du 29 MAI 2013

Le Maire de BOVES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au transfert d'office des voies et équipements annexes dans le domaine public communal de BOVES.

A cet effet, Monsieur Guy MARTINS, a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie les 24 juin 2013, 3 et 8 juillet 2013.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- Le 24 juin 2013 de 9 heures à 12 heures,
- Le 3 juillet 2013 de 9 heures à 12 heures,
- Le 8 juillet 2013 de 14 heures à 17 heures.

Pendant l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le maire,
Daniel PARISOT.

1210340600

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Tarif préfectoral : 4.42 EUR HT la ligne - (arrêté du 21.12.2012 art.6)

Vie juridique des sociétés Ventes/Cessions/Gérances



FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
23, avenue d'Italie - ZAC de la Vallée de Vignes
B.P.30503 - 80005 AMIENS CEDEX 1

Aux termes d'un ASSP en date à AMIENS du 03/06/13, enregistré à AMIENS SUD OUEST le 06/06/2013, Bordereau n°2013/983 case n°9, Mme Christèle COZETTE épouse CARON et M. Christophe CARON, demeurant ensemble 34 ter C, rue Sainte Beuve 80110 MOREUIL, ont donné en location gérance à M. Johan RENARD, demeurant 16, rue de la Cité 80110 MORISEL, le fonds de commerce de restaurant, débit de boisson, traiteur, vente à emporter exploité sous l'enseigne « LA TABLE DE MOREUIL » sis 53, rue Sainte-Beuve 80110 MOREUIL, immatriculé au RCS d'AMIENS sous le n° 501 568 257, pour une durée d'une année à compter du 3 juin 2013, renouvelable pour une seule durée de 12 mois, sauf dénonciation. Le locataire gérant sera responsable de l'exploitation de l'établissement vis-à-vis des tiers.

1209796100

ANNONCES MARCHÉS PUBLICS

Tarif préfectoral : 4.42 EUR HT la ligne - (arrêté du 21.12.2012 art.6)

Marchés publics de travaux Procédures adaptées de + 90 000 €

COMMUNE D'OUST-MAREST

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Commune d'OUST-MAREST
Correspondant : Davergne Jean-Claude - mairie, 37, route de Paris - 80460 OUST-MAREST.
Fax : 03.22.30.44.36 - courriel : mairie.oust-marest@wanadoo.fr
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.ouestmarches.com>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale activité du pouvoir adjudicateur : collectivité territoriale.
Type de procédure : Procédure adaptée.
Objet du marché :
AMENAGEMENT DE VOIRIES COMMUNALES.
Type de marché de travaux : exécution.
Lieu d'exécution : rue Félix Guérard et Sentier des Moulins - 80460 OUST-MAREST.
Caractéristiques principales :
BBSG 6cm 1080M2 BBSG 5cm 520M2 Bordures A2 105ml Bordures T2 250ml T1 98ml Caniveaux CS2 235 ml Bordures P1 290ml Construction de trottoirs 575M2 Marquage etc.
Durée du marché : 2 mois à compter de la date de notification du marché.
Conditions relatives au marché :
Unité monétaire utilisée : Euro.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Date limite de réception des offres : 05/07/2013 à 12 : 00.
Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Adresse où elles doivent être transmises : mairie, 37, route de Paris - 80460 OUST-MAREST
Tél : 03.22.30.73.72 - Fax : 03.22.30.44.36 - site : <http://www.ouestmarches.com>.
Autres renseignements :
Conditions de remise des offres ou des candidatures :
L'enveloppe devra impérativement porter la mention suivante :
Marché public - Aménagement de voiries communales: rue Félix Guérard et Sentier des Moulins - Ne pas ouvrir.
Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
V3D CONCEPT - Tél : 02.35.40.05.35 - Fax : 02.35.82.77.65
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
mairie, 37, route de Paris - 80460 OUST-MAREST - Tél : 03.22.30.73.72
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : V3D CONCEPT, 27, rue Thiers BP 154 - 76204 DIEPPE CEDEX
Tél : 02.35.40.05.35 - Fax : 02.35.82.77.65 - Site : <http://ouestmarches.com>.
Date d'envoi du présent avis : 10/06/2013.

1209923400

INFORMATION AUX PROFESSIONNELS

Pour vos annonces « Légales », merci d'envoyer vos éléments au Service Annonces Légales et Nécrologie du Courrier picard :

> par e-mail :
annonces@courrierpicardpublicite.fr

> ou par fax : 0 820 12 60 02

Nos conseillers sont à votre écoute pour répondre à vos questions au :

N°Azur 0 825 12 60 02

(Prix d'un appel local)

Accessible de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30 le samedi.

**Courrier
picard**

TOUS LES AVIS
DE MARCHÉS PUBLICS
EN TEMPS RÉEL.

francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS

1179220800v0d

Quel est le moyen le plus simple pour trouver
tous les appels d'offres de marchés publics ?

Rechercher un appel d'offre

RECHERCHER

100% GRATUIT PLUS COMPLET ALERTES MAIL

francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS

Trouvez GRATUITEMENT tous les avis de marchés publics dès leur parution en créant des ALERTES mail sur les zones et les secteurs d'activité qui vous intéressent.

www.francemarchés.com

1179220800v0d